salonalpin
HÔTELLERIE & MÉTIERS DE BOUCHE

9 ▸ 12 NOV. 2026

ALBERTVILLE
HALLE OLYMPIQUE



20e ÉDITION

UN ÉVÉNEMENT Savoiexpo

BOOK TECHNIQUE

Pour faciliter et optimiser votre participation au Salon, toutes les informations et recommandations liées au MONTAGE et DÉMONTAGE de votre stand sont répertoriées dans ce book technique.

UN ÉVÉNEMENT Savoiexpo

SOMMAIRE

VOS INTERLOCUTEURS p. 3

INFORMATIONS IMPORTANTES p. 4 à 7

- Horaires d'ouverture du salon aux visiteurs
- Horaires de montage
- Permanence d'accueil
- Horaires de démontage
- Laissez-passer montage et démontage
- Service cariste
- Badges - Autres titres d'accès
- E-invitations - Lecteur de Badges visiteurs
- Livraison de colis
- Gestion des déchets – Développement durable
- Parkings et Plan du salon

ÉQUIPEMENT DE VOTRE STAND p. 8 à 12

- Equipement général des stands en intérieur
- Stand équipé
- Stand nu
- Enseigne
- Electricité
- Elingage
- Moquette
- Téléphone / ADSL
- Listes des prestataires

RÉGLEMENTATION p. 13 à 18

- Rappel des principales règles d'hygiène et de sécurité sur un chantier
- Assurances
- Commission de sécurité
- Classement au feu des matériaux

ANNEXES p. 19 à 24

- Formulaire contrôle d'accès
- Bon de commande complémentaire
- Schéma coffret électrique
- Schéma Point d'eau/Meuble-évier/Lave-mains
- Schéma Réserve de stand
- Mémento

VOS INTERLOCUTEURS

ACCUEIL

Standard SAVOIEXPO info@savoiexpo.com

DIRECTION

Stéphane FAGES, Directeur stephane.fages@savoiexpo.com
Julien FOUCAULT, Responsable administratif et financier julien.foucault@savoiexpo.com

ADMINISTRATION

Laurence VARON, Assistante de direction laurence.varon@savoiexpo.com
Priscillia DELAITE, Assistante administrative et commerciale priscillia.delaite@savoiexpo.com

SERVICE COMMERCIAL

Sandra GRANDINETTI, Responsable commerciale sandra.grandinetti@savoiexpo.com
Rébecca BROSSARD, Chargée d'affaire rebecca.brossard@savoiexpo.com

SERVICE TECHNIQUE

Stéphane LAURENT, Responsable technique stephane.laurent@savoiexpo.com
Carole CHADEAU, Assistante technique carole.chadeau@savoiexpo.com

SERVICE COMMUNICATION

Laëtitia MICHEL, Chargée de communication laetitia.michel@savoiexpo.com
Enzo FORLIN, Chargé de communication digitale enzo.forlin@savoiexpo.com

SERVICE COMPTABILITE

Murielle MESSINA, Comptable principale murielle.messina@savoiexpo.com
Katia FORTUNÉ, Comptable katia.fortune@savoiexpo.com

INFORMATIONS IMPORTANTES

HORAIRES D'OUVERTURE DU SALON AUX VISITEURS

Le salon se déroulera à la Halle Olympique d'Albertville les :

- Lundi 09 novembre de 9h00 à 19h00
- Mardi 10 novembre de 9h00 à 19h00
- Mercredi 11 novembre de 9h00 à 19h00
- Jeudi 12 novembre de 9h00 à 18h00

HORAIRES DE MONTAGE

- Jeudi 05 novembre : 8h00 – 19h (réservé au gros matériel)
- Vendredi 06 novembre : 8h00 – 19h00
- Samedi 07 novembre : 8h00 – 19h00
- Dimanche 08 novembre : 8h00 – 20h00

L'installation définitive de votre stand devra impérativement être terminée le dimanche soir.

PERMANENCE D'ACCUEIL PENDANT LE MONTAGE

L'équipe commerciale de SAVOIEXPO se tiendra à votre disposition au bureau organisation, comme suit :

- Vendredi 06 novembre : 9h00 – 18h00
- Samedi 07 novembre : 9h00 – 17h00
- Dimanche 08 novembre : 9h00 – 18h00

A compter du vendredi 06 novembre, présentez-vous **dès votre arrivée** pour :

- Régulariser votre dossier et régler le solde de la facture de stand pour vous permettre de télécharger vos badges exposants et accès parkings P1 (si commandés) depuis votre espace personnel en ligne.
- Demander une intervention technique (eau, électricité, spots…)
- Commander toute prestation supplémentaire (électricité, rampes de spots, invitations, badges…).

Toute commande devra être accompagnée du règlement.

HORAIRES DE DEMONTAGE

- Jeudi 12 novembre : **18h00 - 22h00**
- Vendredi 13 novembre : **7h30 - 13h00**

Attention, compte-tenu des obligations de la Halle Olympique, SAVOIEXPO se réserve le droit de commencer le démontage des stands (bandeaux, cloisons …) à partir du **vendredi 13 novembre à 8h00**. (Art.15 du règlement particulier du salon).

CONTRÔLE D'ACCÈS MONTAGE ET DEMONTAGE

Pendant le montage et le démontage, l'accès de tous véhicules dans l'enceinte du salon se fera **uniquement avec le formulaire contrôle d'accès.** Ce document sera à présenter aux agents de sécurité à l'entrée du site et devra être apposé sur le pare-brise du véhicule.
Il sera disponible dans votre espace exposant dans l'onglet « Information ». Vous pouvez également le retrouver en page 19 de ce présent book technique.

SERVICE CARISTE

SAVOIEXPO propose gracieusement d'effectuer le déchargement/rechargement de votre matériel. Nous vous demandons de rester raisonnable dans l'utilisation de ce service pour satisfaire le plus grand nombre d'exposants. Aucune réservation ne sera possible. **Attention, service assuré jusqu'à 20h30 le 12 novembre.**

BADGES - AUTRES TITRES D'ACCÈS

Tous les titres d'accès (sauf P1) seront téléchargeables dans votre *espace exposant* dès l'instant où votre facture aura été soldée.*
**un e-mail contenant le lien pour y accéder vous sera envoyé en août.*

BADGES EXPOSANTS : les badges sont nominatifs et personnels et seront **indispensables pour accéder au salon à compter du lundi 09 novembre. Aucun badge ne sera remis sur place.**
La demande de badges sur le site www.salonalpin.com est **EXCLUSIVEMENT** réservée aux visiteurs professionnels du salon.

PARKINGS P1 - PL (camions, camions frigorifiques) et P1 - VL : Les contremarques d'accès seront à télécharger dans votre espace exposant. Elles seront indispensables pour accéder au parking P1 à compter du 9 novembre. Une fois téléchargées, ces contremarques seront à échanger à l'entrée du parking contre un macaron adhésif à coller sur le véhicule.

E. INVITATIONS – LECTEUR DE BADGES VISITEURS

E-INVITATIONS : Elles seront disponibles directement sur votre espace exposant. Une notice vous expliquera de manière très simple comment les utiliser.

LECTEUR DE BADGES (LEADS) : l'application **devra être installée en amont de l'ouverture du salon** sur les téléphones concernés. Une notice d'utilisation se trouve sur votre espace exposant.

► En cas de besoin, pour toutes difficultés de connexion, de téléchargement ou d'utilisation de la plateforme d'E-invitations ou de l'appli LEADS, merci de contacter directement Priscillia DELAITE :
priscillia.delaite@savoiexpo.com – 04 79 62 22 80
ou **Laurence VARON** au 04 79 62 06 69 – **laurence.varon@savoiexpo.com**

LIVRAISON DE COLIS

A compter du vendredi 06 novembre, vous pourrez vous faire livrer la marchandise directement sur votre stand.
Merci **d'indiquer sur les colis** *:*

Nom expéditeur – Société – Nom destinataire – Hall – Numéro du stand
Numéro de téléphone en cas de besoin.

Et de les adresser à :
SALON ALPIN DE L'HOTELLERIE - HALLE OLYMPIQUE – 110 Avenue Joseph Fontanet - 73200 ALBERTVILLE.
Attention, SAVOIEXPO n'est en aucun cas responsable de la réception des colis et se décharge de tout problème lié à la livraison. SAVOIEXPO pourra cependant indiquer à la société de transport où déposer les colis.

GESTION DES DECHETS - DEVELOPPEMENT DURABLE

CONSIGNE POUR LE TRI ET L'EVACUATION DES DECHETS

Afin de limiter de manière la plus optimale possible l'impact environnemental du salon et dans le cadre d'une démarche globale de développement durable, SAVOIEXPO vous propose une gestion des déchets.
Des bennes de tri de 35m^3 seront installées en extérieur sur le parking P1.

A l'intérieur des halls, nous vous invitons à trier vos déchets suivant 3 catégories :

- VERRE : **BACS VERTS**
- RECYCLABLES : **BACS JAUNES**
- Matières non valorisables (déchets ménagers et autres déchets non valorisables) : **BACS MARRONS**

RECUPERATION DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Des associations locales d'aides aux personnes les plus démunies passeront à la fin du salon récupérer les denrées alimentaires non écoulées.

RECYCLAGE DES HUILES DE CUISSON

La Société Trialp, Partenaire de SAVOIEXPO, mettra à votre disposition des bacs de collecte des huiles usagées. Merci de rapporter vos bidons dès lors qu'ils sont pleins sur le stand de TRIALP situé Hall A (Chapiteau) stand n°14.

RECYCLAGE DES DECHETS ALIMENTAIRES

La Société La Rose Verte, Partenaire de SAVOIEXPO, mettra à votre disposition des bacs de collecte pour vos déchets alimentaires.

Pour en savoir plus sur notre démarche RSE, n'hésitez pas à visionner notre vidéo de 3 minutes :
https://youtu.be/xwUfwmxGJL8?si=6xNOgc6fy7BJeevD

ISO 20121
BUREAU VERITAS
Certification

PARKINGS ET PLAN DU SALON



► ***PARKINGS EXPOSANTS***

P1 : Le parking P1 est accessible librement aux exposants pendant la période de montage et de démontage, soit du jeudi 5 novembre au dimanche 8 novembre. Pendant le salon, ce parking sera dédié aux camions frigos (P1 PL) ainsi qu'aux véhicules des exposants (P1 VL). Il sera accessible avec la vignette parking correspondant commandée préalablement. **VIGNETTE OBLIGATOIRE !**

P2, P2 bis, P3 et P3 bis : Les parkings P2 et P2 Bis seront réservés exclusivement à tous les exposants du salon durant l'évènement et seront accessibles sur présentation du badge exposant. Les parkings P3 et P3 bis seront aussi à votre disposition.

► ***PARKINGS VISITEURS***

Des zones de stationnement seront à la disposition des visiteurs à proximité de la Halle Olympique.

► ***PLAN DU SALON***

À retrouver directement en PDF dans votre espace exposant.

ÉQUIPEMENT DE VOTRE STAND

ÉQUIPEMENT GENERAL DES STANDS EN INTERIEUR

(Situés dans l'Entrée, Hall 1 et Hall 2)

L'équipement et l'aménagement des stands sont réalisés par un prestataire. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

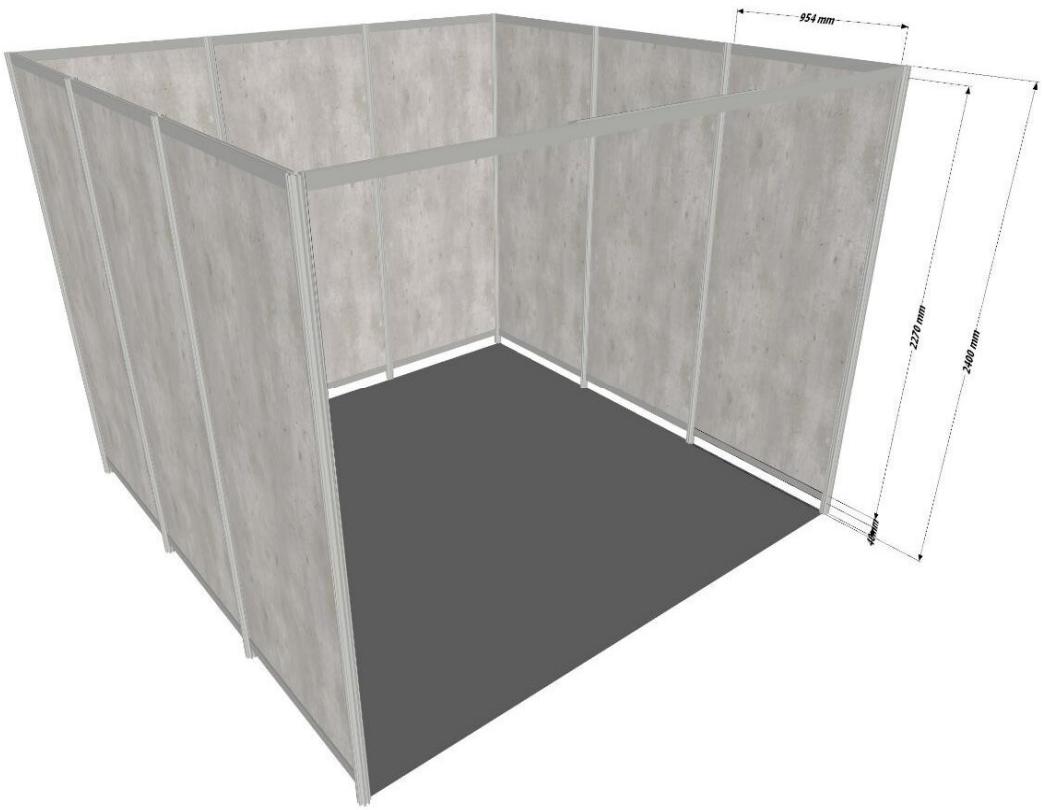
L'ensemble des stands intérieurs ainsi que les allées sont équipés d'une moquette couleur **MARINE**.
Vous disposez librement de l'emplacement que vous avez loué, tant en ce qui concerne la disposition du matériel exposé que des éléments de décoration annexes. **Soucieux de conserver une unité et une bonne tenue de la manifestation, nous vous demandons de ne pas dépasser les limites de l'espace qui vous est attribué et de respecter la hauteur maximale autorisée, soit 4 mètres.**

Par respect pour les autres exposants, si votre stand dépasse la hauteur de 2,4 m, merci de faire en sorte que la face arrière de votre structure, dépassant les 2,4 m, soit aussi présentable que la face avant.

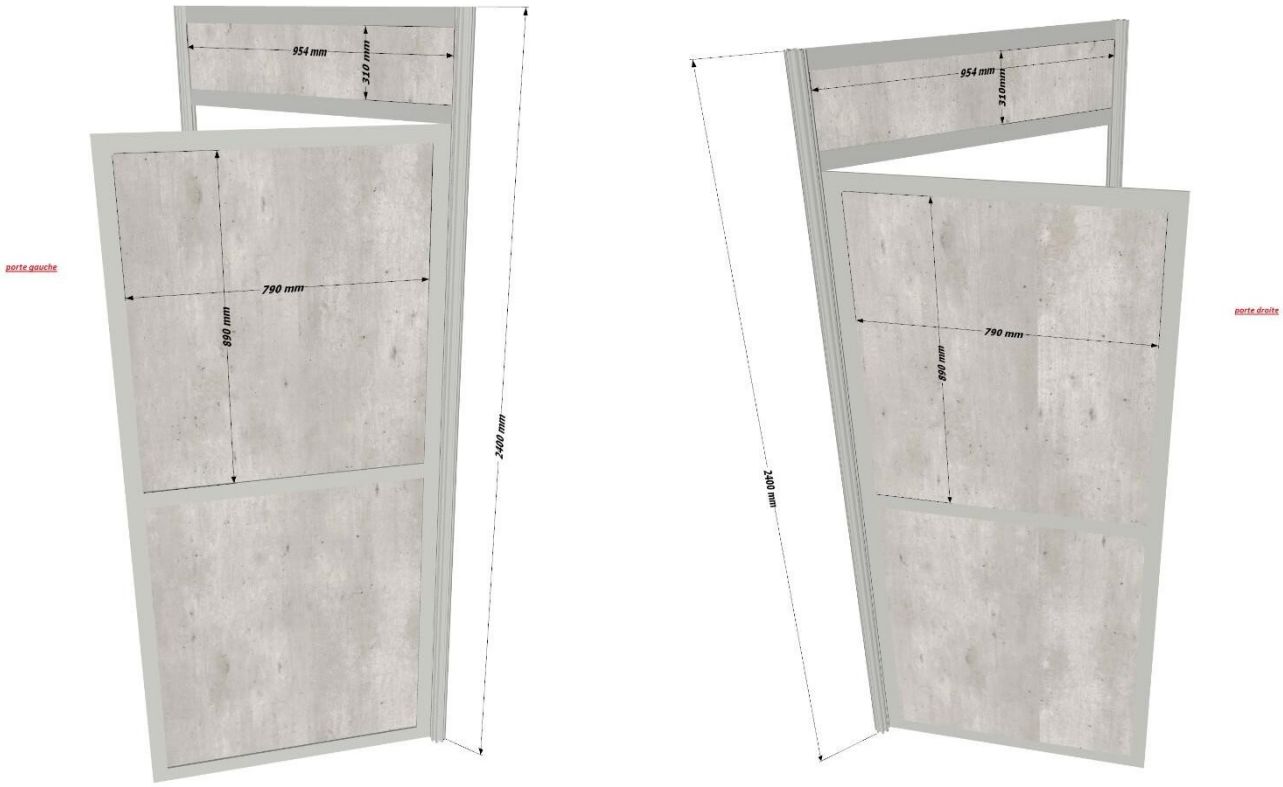
D'autre part, et pour répondre aux mêmes préoccupations d'unité, nous vous remercions de ne pas démonter, ni modifier les éléments de structure que nous avons mis en place, tels que bandeaux, enseigne ou moquette.

STAND ÉQUIPÉ

Exemple d'un stand de 9 m^2 sans angle ouvert (photo non contractuelle).



Exemple d'une porte de réserve (photo non contractuelle).



Panneaux de fond et cloisons latérales en mélaminé couleur Béton

- **Dimensions du panneau** : longueur **1 m** - hauteur **2,40 m.**
- L'épaisseur des cloisons détermine pour chaque module une largeur utile de **954 mm.**
- Les stands sont implantés directement sur le sol recouvert de moquette.
- Traverse (si prestation demandée « Avec bandeau de façade ») : ossature en aluminium – hauteur : 40 mm.
- **Pour l'aménagement de votre stand, merci de respecter les consignes affichées sur les cloisons.**

Boulonnage, vissage, colle et grosses pointes sont interdits. Tout panneau (ou structure) endommagé vous sera facturé au coût de 79 € HT la cloison (ou le mètre linéaire de structure aluminium).

STAND NU

L'équipement comprend uniquement la pose au sol d'une moquette. Pas de cloison de fond ni de séparation de stand. Ce cas de figure se présente lorsqu'il s'agit d'un stand en ilot avec 4 angles ouverts. La délimitation du stand se fera par ruban adhésif collé sur la moquette.

ENSEIGNE

Il est prévu une enseigne obligatoire par stand (**à renseigner dans l'inscription**). Cette enseigne sera située sur le côté du stand donnant dans l'allée. Vous avez la possibilité de commander des enseignes supplémentaires lors de votre inscription.

ÉLÉCTRICITÉ

Pour les exposants ayant demandé des branchements électriques, les stands sont équipés d'un tableau comportant deux prises de courant minimum et un disjoncteur différentiel de protection placé, de manière générale, dans l'angle en fond du stand **à 2,20 m de hauteur**.
La puissance disponible est celle que vous avez souscrite en remplissant votre inscription.

Exemples de consommation :

- Cafetière : 0,8 à 4 Kw (moyenne 1,5 Kw)
- Réfrigérateur : 0,2 Kw
- Ordinateur : 0,1 Kw
- Rail de 3 spots : 0,3 Kw

Toute modification sur la puissance de vos coffrets électriques engendrera un coût supplémentaire.
Il est strictement interdit de modifier par vous-même l'emplacement du coffret électrique.
Si vous avez besoin d'électricité et que vous n'avez encore rien souscrit, reportez-vous au bon de commande page 20.

ÉLINGAGE

L'élingage n'est pas autorisé sur le Salon Alpin de l'Hôtellerie et des Métiers de Bouche.

STAND A ETAGE

Cet aménagement est soumis à une réglementation stricte et à une tarification spécifique.
Merci de vous rapprocher de votre interlocuteur commercial.

MOQUETTE

La moquette, sur l'ensemble du salon, est de couleur **MARINE .**
Si vous souhaitez commander une moquette de couleur différente, merci de vous rapprocher du service commercial (prestation en sus). **Si vous recouvrez le sol de votre stand avec votre propre revêtement merci de nous en informer ; dans le cadre de notre démarche environnementale, nous optimisons la pose de moquette et son recyclage.**

ATTENTION :
Il vous appartient d'enlever le film plastique sur la moquette de votre stand avant l'ouverture au public.

TELEPHONE / ADSL

Pour commander une ligne temporaire, **adressez-vous directement à ORANGE EVENT** :
Par téléphone : 01 44 35 75 03 - E-mail : oes@orange.com
Cette prestation vous sera directement facturée par ORANGE.

LISTE DES PRESTATAIRES

CONCEPTION DE STAND :

P2X Jean-Jacques VEROT	Tél : 04.79.71.68.43	@ : jean-jacques@p2x-stand.com
DEPLACER LES MONTAGNES Nicolas ALARCON	Tél : 06.28.59.17.02	@ : deplacerlesmontagnes@wanadoo.fr

MOBILIER :

SQUARE MOBILIER https://square-mobilier.com/showroom/salon-alpin-2026/	Tél : 04.74.16.16.20	@ : info@square-mobilier.com
P2X Jean-Jacques VEROT	Tél : 04.79.71.68.43	@ : p2x@wanadoo.fr

GLACE CUBE / PILÉE – CLEARICE – GLACE CARBONIQUE :

LES MANCHOTS Mathias CUSSET	Tél : 06.11.13.82.91	@ : contact@les-manchots.com

DECORATION FLORALE :

LE BOCAGE Eric MICOD	Tél : 04.79.33.68.60	@ : exploitation@fondation-du-bocage.org
BOTANIC Lionel PERRIERGUSTIN	Tél : 04.79.32.26.03	@ : lperrier@botanic.com

SIGNALETIQUE :

P2X Jean-Jacques VEROT	Tél : 04.79.71.68.43	@ : jean-jacques@p2x-stand.com
CATM EVENTS HAMMADI Abderrahim	Tél : 06.98.32.65.74	@ : a.hammadi@catm73.fr
RELIEF Stéphanie IVANES	Tél : 04.79.28.49.84	@ : stephanie@relief-communication.fr

MATERIEL VIDEO / SON :

SCREEN EVENEMENTIEL	Tél : 06.13.13.07.16	@ : screenevenementiel@gmail.com
GROUPE ELYPSE Bruno FAVRE	Tél : 04.79.68.76.87	@ : contact@groupeelypse.fr
DEFOURS.COM Laurent DEFOURS	Tél : 04.79.31.39.67	@ : contact@defours.com

ECLAIRAGE SPECIFIQUE DE STAND :

GROUPE ELYPSE Bruno FAVRE	Tél : 04.79.68.76.87	@ : contact@groupeelypse.fr
SONOLOGIE Eric JALABERT	Tél : 06.09.45.11.32	@ : sonologie@wanadoo.fr

MANUTENTION / LOCATION DE CHARIOTS ELEVATEURS :

CHAVANEL MANUTENTION	Tél : 04.50.01.33.33	@ : locationrumilly@chavanel.fr

REPORTAGE VIDEO :

DEFOURS.COM Laurent DEFOURS	Tél : 04.79.31.39.67	@ : contact@defours.com

TELEPHONE / ADSL :

ORANGE EVENT	Tél : 01.44.35.75.03	@ : oes@orange.com

PERSONNEL :

CHABALA (Hôtesses/Hôtes) Katia MUNIER	Tél : 06.21.23.27.25	@ : katia@chabala.fr

NETTOYAGE - SPOTS - BRANCHEMENTS ELECTRIQUES :

Si vous souhaitez ces prestations, reportez-vous au bon de commande page 20.

PLOMBERIE :

Si vous souhaitez cette prestation, reportez-vous à la fin de ce dossier page 22.

RÉGLEMENTATION

RAPPEL DES PRINCIPALES RÈGLES DE SECURITÉ ET D'HYGIENE A RESPECTER SUR UN CHANTIER

- **Port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) :**

 - **Chaussures de Sécurité** : Il est rappelé que le port des chaussures de sécurité (coquilles + semelle anti-perforation) est obligatoire pour toutes personnes pénétrant sur le site du salon pendant les périodes de montage et démontage.
 - **Casque** : Le port du casque est obligatoire pour tous les nacellistes, tous les salariés en situation de travaux superposés et toute tâche présentant un risque.
 - **Gants**, **lunettes de protection** pour les tâches à risques particuliers.

- **Le levage et le transport de personnel** ne peuvent être faits qu'avec des moyens spécifiquement conçus à cet effet :

 Documents obligatoires à présenter sur le site :

 - Fiche de visite périodique de l'engin à jour (moins de 6 mois)
 - C.A.C.E.S (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
 - Autorisation de conduite sur site de l'employeur
 - Certificat médical d'aptitude à jour

- **Les outillages électriques ou électroportatifs** doivent être munis d'un système d'aspiration ou de récupération des poussières pour pouvoir être utilisés à l'intérieur des halls.

- **Interdiction de fumer dans les Halls :** au montage – démontage et pendant le Salon.

- **Respecter les allées de circulation :** elles doivent rester libres et circulantes pour les secours et les engins de manutention.

- **Travail en hauteur :** il est obligatoire de toujours utiliser des moyens assurant une protection collective (Nacelle, Echafaudage, Plateforme Individuelle roulante,..). Les échelles ne doivent pas être utilisées en poste de travail.

- **Travaux par points chauds :** l'établissement **d'un permis de feu est OBLIGATOIRE** pour tous travaux par points chauds (soudage chalumeau, arc électrique, meulage, etc..). Merci de vous renseigner auprès des organisateurs.

ASSURANCES

L'inscription comporte en faveur de chaque exposant une **assurance « Tous-risques » obligatoire** par l'intermédiaire des assureurs du Salon, moyennant une prime et suivant détail ci-après :

1. **Capital assuré : 1500 €**, avec **franchise de 250 €**, couvrant globalement les marchandises, le matériel et les agencements.

2. L'assurance couvre notamment et sous réserve des limitations et exclusions des articles du Règlement Particulier :

- Les risques d'incendie, d'explosion, de foudre, de dommages causés par l'électricité,
- Les dégâts causés par les eaux,
- Les risques de vol (sauf période de montage et de démontage et heures d'ouverture de la manifestation au public),
- Les détériorations causées par les visiteurs.

3. Les risques de casse de marchandises fragiles, le vol d'objets précieux et le transport à l'aller et au retour de toutes marchandises ne sont pas garantis dans l'assurance obligatoire « Tous-risques ».

4. Cependant, l'attention de l'exposant est attirée sur le fait que la somme assurée doit représenter la valeur intégrale des objets exposés sous peine d'application de la règle proportionnelle prévue par l'article L 121-5 du Code des Assurances. SAVOIEXPO ne peut en aucun cas être mis en cause par les exposants pour insuffisance de déclaration. **Il est donc particulièrement recommandé aux exposants, dans le cas où la valeur réelle des objets exposés dépasse la somme de 1500 €, de souscrire à un capital excédant ce minimum auprès de l'assureur de leur choix**.

5. Les exposants renoncent expressément du fait de leur admission, à tous recours contre SAVOIEXPO, pour quelque dommage que ce soit et quelle qu'en soit la cause.

6. Les assurances souscrites par SAVOIEXPO ne dispensent en aucune manière les exposants d'être couverts par une police personnelle garantissant leur propre responsabilité civile professionnelle et/ou les dommages à leurs biens, conformément à l'article 41-1 du règlement général de l'UNIMEV.

7. Il vous appartient donc aussi de souscrire, directement auprès de votre assureur, une Garantie Perte d'Exploitation avec clause générale de renonciation aux recours contre SAVOIEXPO, vous apportant une couverture suffisante pour le Salon, y compris en période de montage et de démontage.

Délais de garanties :

Les assurances prennent effet 3 jours avant l'ouverture et prennent fin 3 jours après la clôture de la manifestation. Ces garanties s'entendent uniquement dans l'enceinte du Salon. Les exposants ne sont assurés que lorsque le montant intégral de leur prime est payé.
Les biens, pour mémoire, sont sous la seule surveillance de l'exposant pendant les périodes de montage et de démontage de son stand ainsi qu'en dehors des périodes de gardiennage.

Déclaration de sinistre :

- En cas de sinistre, l'exposant doit faire par écrit sa déclaration à SAVOIEXPO, dans un délai maximum de 24 heures et, de toute façon, avant son départ du Salon. Les Compagnies d'Assurances se réservent le droit d'opposer la déchéance pour tout sinistre dont la déclaration n'aurait pas été faite dans les délais impartis.

- En cas de vol, l'exposant devra dans les 24 heures, déposer une plainte au Commissariat de Police d'Albertville et adresser le même jour un récépissé du dépôt de plainte à SAVOIEXPO, à l'appui de sa déclaration de vol.

SAVOIEXPO déclare irrecevable toute réclamation présentée plus de 3 jours après la clôture du Salon.

Accidents :

SAVOIEXPO décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir aux personnes ou aux marchandises au cours de leur transport ou de leur installation dans l'enceinte du Salon.

Vols – Vandalisme – Dommages :

SAVOIEXPO prend toutes les mesures pour éviter les vols, détournements, dégradations, incendies, explosions ou inondations.
Cependant, aucune responsabilité ne peut être recherchée et aucune indemnisation due à la suite d'évènements survenus par cas de force majeure.
Il doit être bien entendu que les marchandises ou objets présentés restent sous la seule garde et donc, sous la seule responsabilité de l'exposant pendant les heures d'ouverture de la manifestation et les périodes non surveillées. Les exposants renoncent expressément à tout recours contre SAVOIEXPO pour quelque dommage que ce soit et quelle qu'en soit la cause.

COMMISSION DE SECURITE

Comme pour toutes ses manifestations, SAVOIEXPO, et avec elle ses exposants, est tenue de respecter les dispositions de l'arrêté du 23 mars 1965 modifié, du décret N° 731007 du 31 Octobre 1973 et de l'arrêté du 18 Novembre 1987, relatifs à la protection des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

La visite du Chargé de Sécurité débutera

le dimanche 08 novembre

Le Chargé de Sécurité du salon est Mr Pascal LORRAIN :
Alpes Prévention Incendie
Adresse : *30 rue du Pré de la croix – 74300 CLUSES*
Tel : *06.40.64.95.62*
Mail : *alpesprevention@gmail.com*

Vous devrez être présents sur votre stand, ou représentés par une personne qualifiée. Toutefois, le Chargé de Sécurité agréé par SAVOIEXPO examinera la conformité des stands dès le jeudi 5 novembre.

Les exposants et les installateurs de stands doivent fournir les procès-verbaux* de classement au feu des matériaux de décoration utilisés sur les stands (procès-verbaux en cours de validité de moins de 5 ans).
Pour les aménagements spéciaux (stands à étages, etc....), les dossiers de sécurité doivent être fournis.

Modèle de procès-verbal :



CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

CENTRE DE RECHERCHE DE MARNE-LA-VALLÉE

14, AVENUE JEAN-JAURÈS - CHAMPS-SUR-MARNE - B.P. 82 - 77421 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2 - Tél. [1] 64 68 82 82 - Télex 694 282 F - Télécopie 64 68 83 55

DIRECTION - CSTB - 4, AVENUE DU RECTEUR POINCARÉ - 75782 PARIS CEDEX 16 - Tél. [1] 40 50 28 28 - Télex PAR 610 718 F

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT

N° _____

et annexes de pages

Valable 5 ans

ESSAI DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU

en vue de classement conformément à l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 30 Juin 1983 et de ses Annexes

MATÉRIAU présenté par :

MARQUE COMMERCIALE :

DESCRIPTION sommaire :

SPECIMEN

NATURE DES ESSAIS :

CLASSEMENT : M

DURABILITÉ du classement (Annexe 22) :

Compte tenu des critères résultant des essais ci-dessous décrits dans les annexes au présent procès-verbal, le classement indiqué ne préjuge pas de la conformité des matériaux commercialisés aux échantillons soumis aux essais et ne saurait en aucun cas être considéré comme un certificat de qualification tel que défini par la loi du 10 janvier 1978. Cette conformité peut être attestée par les certificats de qualification reconnus par le ministère de l'Intérieur et notamment par la marque NF - Réaction au feu.

Champs / Marne le :

Chef du Laboratoire
" Réaction au feu "

Chargé des essais
" Réaction au feu "

Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie de la présente page de garde ou du document complet (page de garde et annexes).

Merci d'adresser ces documents directement à :
savoiexpo.securiteincendie@gmail.com
Merci de préciser en objet : « Salon Alpin 2026 ».

*En l'absence des documents justificatifs, la dépose immédiate des tissus ou matériaux sera demandée.

En pages suivantes, vous trouverez les matériaux autorisés et les documents à fournir ainsi qu'un rappel des règles de sécurité à respecter dans les Etablissements Recevant du Public.

NORMES ET REGLES DE CLASSEMENT AU FEU

Rappel de l'Article 21 du règlement de sécurité des ERP de type T :

§ 1. Les aménagements intérieurs, tels que plafonds, plafonds suspendus, vélums... ne doivent pas faire obstacle au bon fonctionnement des installations de désenfumage, ni à celles de détection et d'extinction automatiques.

§ 2. La constitution et l'aménagement des stands, et notamment, leur cloisonnement et leur ossature, doivent être réalisés en matériaux de catégorie M3 conformément aux dispositions de l'article AM 15.

§ 3. Les décorations florales en matériaux de synthèse doivent être limitées. Dans le cas contraire, ces décorations doivent être réalisées en matériaux de catégorie M2. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux salons et stands spécifiques des activités florales.

§ 4. Les revêtements, horizontaux ou non, des podiums, estrades ou gradins d'une hauteur supérieure à 0,30 m et d'une superficie totale supérieure à 20 m^2, peuvent être réalisés en matériaux de catégorie M3. Si leur surface totale est inférieure ou égale à 20 m^2, ces revêtements peuvent être réalisés en matériaux de catégorie M4.

§ 5. Les matériaux exposés peuvent être présentés sur les stands sans exigence de réaction au feu.
Toutefois, si ces matériaux sont utilisés pour la décoration des cloisons ou des faux plafonds et s'ils représentent plus de 20 % de la surface totale de ces éléments, les dispositions du présent article leur sont applicables. Cependant, ces dispositions ne s'appliquent pas aux salons et stands spécifiques de la décoration intérieure dans lesquels sont présentés des textiles et des revêtements muraux.

§ 6. Si, éventuellement, un chapiteau ou une tente ou une structure est installé dans le hall d'expositions, cet ouvrage doit être conforme aux dispositions des articles CTS 1 à CTS 37, à l'exception de l'article CTS 5.
En aucun cas, il ne peut être admis d'incompatibilité entre les dispositions des articles CTS concernés et celles du présent chapitre. L'ouvrage ci-dessus doit être installé de façon telle que son environnement ne puisse diminuer son niveau de sécurité.

RAPPEL succinct des Normes et équivalences européennes :

- M0 ou A normes Européennes : Incombustible
- M1 ou B normes Européennes : Non Inflammable
- M2 ou C normes Européennes : Difficilement inflammable
- M3 ou D normes Européennes : Moyennement inflammable
- M4 ou E normes Européennes : Facilement inflammable

TABLEAU RECAPITULATIF DES MATERIAUX AUTORISES

MATERIAUX	AUTORISATIONS :	DOCUMENT A FOURNIR
Bois massif ≥ 18 mm Bois non-résineux ≥ 14 mm Bois résineux ≥ 18 mm Panneau contreplaqué ≥ 18 mm Aggloméré ≥ 9 mm	Oui	NEANT (matériaux assimilé M3)
18 mm < Bois > 9 mm Bois stratifié > 18 mm	Oui	Procès-verbaux
Panneau contreplaqué - Aggloméré < 9 mm	M1 ou ignifugé 2 faces par peintures, vernis, sels d'imprégnation par un applicateur agrée ou B normes européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
PVC	M3 minimum	Procès-verbaux
Moquettes au sol, Gazon	Synthétique : M3	Procès-verbaux
Tissus et revêtements textiles muraux (type velum)	M1 ou ignifugé B normes Européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Décoration flottante (papier, carton)	M1 ou ignifugé B normes Européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Décoration florale en matériau de synthèse	M2 d'origine (ignifugation interdite) ou C normes Européennes	Procès-verbaux
Mobilier	Gros mobilier : M3 ou D Structure légère : M3 ou D Rembourrage : M4 ou E Enveloppe : M1 ou B	Procès-verbaux
Vitrages	Armés, trempés, feuilletés DTU 39	Procès-verbaux
Autres matériaux	Accord à demander	Réponse écrite du Chargé de Sécurité

ANNEXES

Savoiexpo
complexe événementiel

salonalpin
HÔTELLERIE & MÉTIERS DE BOUCHE

OBLIGATOIRE

CONTRÔLE D'ACCÈS
MONTAGE / DÉMONTAGE

OBLIGATOIRE DU 05 NOVEMBRE AU 08 NOVEMBRE POUR LE MONTAGE,
LE 12 (A PARTIR DE 18 H) ET LE 13 NOVEMBRE 2026 POUR LE DÉMONTAGE
POUR LES EXPOSANTS, LES INSTALLATEURS, LES PRESTATAIRES

Ce document doit être présenté à l'agent de sécurité pour accéder à l'enceinte du salon et devra être apposé sur le pare-brise.

SOCIÉTÉ :	
NOM DU STAND À INSTALLER :	
N° DU STAND :	
NOM ET PRENOM DU CHAUFFEUR :	
N° DE PORTABLE : OBLIGATOIRE	
IMMATRICULATION DU VEHICULE :	

ojs unimev

SAVOIEXPO
Parc des Expositions • 1725, Avenue du Grand Arrétaz • 73000 CHAMBÉRY
+33 (0)4 79 62 22 80 • infos@savoiexpo.com
Siret 776 466 807 00026 • APE 8230Z • TVA FR : 44 776 466 807

BON DE COMMANDE COMPLEMENTAIRE

Attention : Cette demande, non accompagnée du règlement, sera considérée comme nulle (paiement à établir à l'ordre de SAVOIEXPO).

EXPOSANT :
STAND :

N° de dossier :

PRESTATIONS	QUANTITES	PU HT	TVA	TOTAL HT	TOTAL TTC
ELECTRICITE / ECLAIRAGE					
Monophasé 3 kw		260 €			
Monophasé 6 Kw		402 €			
Monophasé 9 Kw		520 €			
Triphasé 9 kw		495 €			
Triphasé 18 kw *Arrivée seule avec prise 32A tetra polaire*		616 €			
Triphasé 18 kw *Avec coffret*					
Triphasé 36 kw *Arrivée seule avec prise 63A tetra polaire*		747 €			
Triphasé 36 kw *Avec coffret*					
Triphasé 60 kw *Arrivée seule avec prise 125A tetra polaire*		990€			
Prise 63 A		715 €			
Rampes de Spots : Rail de 3 spots LED		107 €			
Raccordement Monophasé Camion P1		258 €			
Raccordement Triphasé Camion P1		444 €			
NETTOYAGE					
Nettoyage (par m²)		7 €			
AMENAGEMENT SPECIFIQUE POUR STANDS INTERIEURS					
Cloisons (mètre linéaire)		84 €			
Porte (pour réserve)		116 €			
Pose de vélum (mètre linéaire)		10 €			
TV 55'' avec pied (livrée et installée)		320 €			
EAU					
Eau (Évacuation et consommation comprises) *		361 €			
Location d'un Meuble Evier		361 €			
Location d'un Meuble Evier autonome		302 €			
Location d'un Lave-mains		242 €			
ENSEIGNE					
Enseigne (25 caractères maximum)		50 €			
Texte enseigne :					
CARTES ET TITRES D'ACCES / LECTEURS DE BADGE/ INVITATIONS					
E-invitations	Illimitée	310 €			
Cartes d'invitation papier	200 exemplaires	132 €			
Cartes d'invitation papier	500 exemplaires	215 €			
Cartes d'invitations papier	1000 exemplaires	330 €			
Badge supplémentaire		12 €			
Parking P1 pour camion		166 €			
Parking P1 pour VL		80 €			
Lecteur de badges	1 licence	99 €			
Lecteur de badges	5 licences	149 €			
Lecteur de badges	10 licences	179 €			
Lecteur de badges	15 licences	200 €			
Lecteur de badges	Illimité	249 €			
AUTRE					
				TOTAL TTC :	
ATTENTION : Majoration de 15% à compter du 13 Octobre 2026					

*** Prestations à commander impérativement avant le 13 octobre 2026** **BON DE COMMANDE A RETOURNER A : SAVOIEXPO** - PARC DES EXPOSITIONS - 1725 Avenue du Grand Ariétaz – 73000 CHAMBERY – Tel : 04.79.62.22.80 - @ : info@savoiexpo.com Date :Signature et nom du signataire :

COFFRET ELECTRIQUE
CROQUIS DE POSITIONNEMENT

A retourner par e-mail à : stephane.laurent@savoiexpo.com avant le vendredi 9 octobre 2026

RAISON SOCIALE :
NOM DU SIGNATAIRE :
TELEPHONE :
STAND :

ATTENTION : Pour des raisons de Sécurité, le coffret est toujours situé à 2,40m de haut, sur la cloison. Il ne pourra pas être positionné en bas des cloisons.

Date : Signature et nom du signataire :

POINT D'EAU/ MEUBLE EVIER/ LAVE-MAINS
CROQUIS DE POSITIONNEMENT

A retourner par e-mail à : stephane.laurent@savoiexpo.com avant le vendredi 9 octobre 2026

RAISON SOCIALE :
NOM DU SIGNATAIRE :
TELEPHONE :
STAND :
PRESTATIONS COMMANDEES : (indiquer la quantité en face de la prestation) :

Point d'eau : Oui ☐ Quantité : ... Non ☐

Meuble Evier : Oui ☐ Quantité : ... Non ☐

Lave-Mains : Oui ☐ Quantité : ... Non ☐

ATTENTION : La fourniture d'un point d'eau est soumise à validation en fonction des faisabilités techniques.

Date : Signature et nom du signataire :

RESERVE DE STAND
CROQUIS DE POSITIONNEMENT CLOISONS ET PORTE

A retourner par e-mail à : stephane.laurent@savoiexpo.com avant le vendredi 9 octobre 2026

RAISON SOCIALE :
NOM DU SIGNATAIRE :
TELEPHONE :.....
STAND :.....
NOMBRE DE CLOISONS SUPPLEMENTAIRES COMMANDEES :

Vous devez schématiser votre stand sur le quadrillage ci-après à l'échelle de votre choix.

Indiquer la position des allées et le numéro des stands avoisinants.

ATTENTION : Penser à bien indiquer le positionnement de la porte en plus des cloisons

INFORMATION IMPORTANTE : la clé de votre réserve sera à récupérer au bureau organisation contre un chèque de caution de 50 € à l'ordre de Savoiexpo.

Date : Signature et nom du signataire :

salonalpin
HÔTELLERIE & MÉTIERS DE BOUCHE

MÉMENTO

HORAIRES DE MONTAGE			
Jeudi 05/11	**Vendredi 06/11**	**Samedi 07/11**	**Dimanche 08/11**
8h00 -19h00	8h00 -19h00	8h00 -19h00	8h00 - 20h00

HORAIRES DE DEMONTAGE	
Jeudi 12/11	**Vendredi 13/11**
18h00 – 22h00	7h30 – 13h00

HORAIRES D'OUVERTURE DU SALON AUX VISITEURS :

Lundi 09 novembre :	9h00 - 19h00
Mardi 10 novembre :	9h00 - 19h00
Mercredi 11 novembre :	9h00 - 19h00
Jeudi 12 novembre :	9h00 - 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE DU SALON AUX EXPOSANTS :

Lundi 9 novembre :	7h30 - 20h00
Mardi 10 novembre :	7h30 - 20h00
Mercredi 11 novembre :	7h30 - 20h00
Jeudi 12 novembre :	7h30 - 22h00

INAUGURATION DU SALON :

Lundi 9 novembre à 11h00 sous la présidence d'honneur de la **CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT BLANC.**

CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC 73 | 74

UN ÉVÉNEMENT Savoiexpo